



**PRÉFECTURE
DE SAINT-BARTHÉLEMY
ET SAINT-MARTIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Martin, le 22/08/2023

ACTE DE VANDALISME

LE PRÉFET CONDAMNE LES FAITS

À l'approche de la rentrée scolaire 2023-2024, une série de dégradations au sein des établissements scolaires de Saint-Martin sont à déplorer. Le préfet Vincent BERTON tient à exprimer sa plus ferme condamnation à l'encontre de ces actes inacceptables. Ces comportements gratuits révèlent une intention délibérée de détruire les espaces dédiés à l'éducation, portant ainsi atteinte aux conditions d'apprentissage des jeunes saint-martinois. Le préfet exprime tout son soutien à la collectivité et à la communauté scolaire.

La Gendarmerie Nationale mobilise tous les moyens nécessaires afin d'identifier et d'appréhender les responsables de ces actes de vandalisme. Ces individus devront répondre de leurs actions devant la justice, en vue de réparer les préjudices matériels et moraux infligés, qui touchent l'ensemble des citoyens de Saint-Martin.

Contact Service de la communication :

06 90 35 22 00

alain.rioual@saint-barth-saint-martin.gouv.fr